

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE DÉCRET

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.06.2021	8h31	21.168	DFDS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical

Titre : Projet de décret constituant une commission thématique Digitalisation

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
vu les articles 100 et 101 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC), du 30 octobre 2012 ;
sur la proposition de la commission...*

décète :

Article premier ¹Le Grand Conseil constitue une commission thématique sur la digitalisation.
²La commission est composée de treize membres.

Art. 2 ¹La commission est chargée de traiter les affaires importantes liées à la digitalisation.
²Dans le cadre de cette mission, la commission est plus particulièrement chargée des tâches suivantes :

a) examiner les rapports du Conseil d'État qui concernent la digitalisation ;
b) déposer devant le Grand Conseil toute initiative qui lui paraît opportune.

Art. 3 Le présent décret n'est pas soumis au référendum facultatif.

Art. 4 ¹Le présent décret entre immédiatement en vigueur.
²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le _____ Au nom du Grand Conseil :
Le président, *La secrétaire générale,*

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Lionel Rieder

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Béatrice Haeny	Mary-Claude Fallet	Nicolas Ruedin
Vincent Martinez	Patricia Borloz	Armelle von Allmen Benoit
Francis Krähenbühl	Didier Germain	Blaise Courvoisier
Pascale Leutwiler	Bastian Droz	Sandra Menoud
Sarah Curty	Andreas Jurt	Sloane Studer
Sébastien Marti	Ludovic Kuntzer	Cédric Haldimann
Fabio Bongiovanni		